

Référentiel DEAES - 30 août 2021

Référentiel d'activités :

Thématiques	Activités
Thématique 1 : Le contexte d'intervention de l'AES	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre connaissance et appliquer les procédures et protocoles de la structure d'emploi - Prendre connaissance du projet d'établissement et/ou de service ce qui permet de situer ses missions et repérer sa place de professionnel - Contribuer aux évolutions du projet de la structure d'emploi - Participer, dans le respect du projet d'établissement et/ou de service, à la définition du projet personnalisé avec et pour la personne, en lien avec l'entourage qu'elle a choisi et l'équipe pluriprofessionnelle - Participer à la définition des objectifs, à l'évaluation du projet personnalisé en fonction des évolutions constatées au quotidien en coopération avec la personne, en fonction de son environnement et avec l'encadrement - Coordonner son action avec les autres intervenants auprès de la personne, les services sanitaires, sociaux et médico sociaux - Inscrire son intervention dans un cadre de travail d'équipe, y compris pluriprofessionnel et de réseau - Entretenir et actualiser ses compétences professionnelles - Participer au renseignement d'outils d'observation et d'évaluation
Thématique n°2 : Lien avec l'équipe pluriprofessionnelle et l'entourage de la personne	<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer aux échanges et à la concertation entre tous les professionnels qui interviennent auprès de la personne quel que soit le lieu d'intervention - Transmettre et rendre compte de ses observations et de ses actions à son encadrement, à l'équipe et/ou aux partenaires dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement - Faire part de ses questionnements et des éventuelles difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du projet personnalisé à son responsable - Participer à des réunions d'échange et d'analyse de pratiques - Expliciter son action en y donnant du sens - Accueillir et accompagner les nouveaux professionnels et les stagiaires - Communiquer sur le quotidien de la personne avec sa famille et l'entourage qu'il a choisi - Etablir, si besoin, selon le contexte, le lien et communiquer avec la famille et les membres de l'entourage, dans la limite de ses responsabilités - Accueillir, informer et orienter les familles et les visiteurs
Thématique n°3 : Hygiène, santé, sécurité de la personne	<ul style="list-style-type: none"> - Aider, dans le respect de la réglementation et de la dignité de la personne, aux soins d'hygiène en fonction du degré d'autonomie ou du handicap - Prendre en compte le rythme biologique de la personne - Aider à la mobilité, au transfert et au déplacement de la personne en garantissant sa sécurité et son confort - Aider, lorsqu'ils sont assimilés à des actes essentiels de la vie courante, à la prise alimentaire, la prise de médicaments, l'hydratation, la fonction respiration et aux fonctions d'élimination - Aider à l'habillage et au déshabillage - Participer à l'élaboration des menus, aider à la réalisation ou réaliser des repas conformes aux éventuels régimes prescrits - Observer, identifier tout état inhabituel de la personne et tout signe potentiellement révélateur d'un problème de santé, de détresse, d'isolement et, de douleur et tout risque de l'environnement - Informer l'encadrant et/ou les professionnels de santé et les aidants, de tout état inhabituel ou signes d'altération, de détresse, de douleur et de tout risque dans l'environnement de la personne accompagnée
Thématique 4 : Animation de la vie sociale et citoyenne	<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer au maintien ou au développement des liens familiaux et sociaux - Favoriser, encourager, soutenir l'intégration en groupe dans le respect des choix et des besoins de la personne - Utiliser les actes essentiels de la vie quotidienne pour créer des moments d'échanges privilégiés, valoriser la personne et préserver l'image de soi - Proposer, concevoir et mettre en œuvre des activités pour une personne ou un groupe et en assurer l'encadrement ou l'animation - Gérer des budgets d'activités - Utiliser des outils et supports adaptés dans la réalisation des activités individuelles et collectives - Soutenir la participation citoyenne et l'inscription dans la vie de la cité par des actions concrètes perceptibles par la personne - Sensibiliser l'entourage aux difficultés de la personne accompagnée afin de prévenir des situations d'isolement ou de conflit

Thématique 5 : Maintien et/ou développement des capacités de la personne et réponse à ses besoins et attentes	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre connaissance des éléments d'information disponibles sur la situation de la personne - Collecter les éléments d'information disponibles sur la situation de la personne - Ecouter et sécuriser la personne dans l'expression de ses attentes quelles que soient les circonstances - Organiser et ajuster son intervention, en collaboration avec la personne accompagnée, son environnement et l'encadrement, en fonction du projet personnalisé, des souhaits de la personne accompagnée et des évolutions constatées au quotidien - Mettre en place et réaliser, en fonction des choix et capacités de la personne, des actes et des activités contribuant à développer, maintenir l'autonomie et/ou la vie sociale et en prévenir la perte - Dialoguer et négocier, avec la personne, des modalités de mise en œuvre de l'intervention dans son cadre de vie - Contribuer à définir le champ des activités adaptées aux capacités, aux attentes et aux besoins de la personne - Encourager, soutenir les activités intellectuelles, sensorielles et motrices par les activités de vie quotidienne - Accompagner la personne dans la compréhension et l'application des consignes pour favoriser la réalisation d'activité et conforter son autonomie - Accompagner l'acquisition, le développement ou le maintien des capacités d'apprentissage avec, si besoin, l'utilisation des outils et supports adaptés - Favoriser, faciliter la communication et l'expression verbale et non verbale - Mettre en œuvre les modes relationnels et de communication adaptés à chacun
Thématique 6 : Aide et accompagnement dans la réalisation des actes de la vie courante	<ul style="list-style-type: none"> - Aider la personne à l'aménagement et à l'appropriation de son espace personnel dans le respect de ses choix et de sa sécurité - Préparer, organiser et favoriser les déplacements de la personne dans son quotidien, à l'intérieur et à l'extérieur de son lieu de vie - Accompagner ou aider à la réalisation ou réaliser l'entretien du cadre de vie, du linge et des vêtements selon le lieu d'intervention - Sensibiliser la personne à l'éco-responsabilité - Aider à la réalisation ou réaliser des achats de la vie courante - Aider au suivi du budget quotidien - Aider la personne dans les activités d'écriture, de lecture et d'éveil, de la vie quotidienne - Aider à la gestion des documents de la vie courante et aux démarches administratives

Référentiel de compétences :

Bloc de compétences	Compétences
Bloc 1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne	1.1 Identifier le besoin de compensation éventuel lors de situations rencontrées dans le champ d'intervention du professionnel 1.2 Situer la personne dans le développement et/ou dans le maintien de son autonomie 1.3 Repérer les potentialités de la personne 1.4 Favoriser et/ou préserver l'autonomie de la personne par le maintien et/ou le développement de ses potentialités 1.5 Accompagner la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne 1.6 Prendre soin et veiller au bien-être de la personne dans un contexte d'accompagnement de proximité 1.7 Concourir au bien-être de la personne par des gestes ou une communication adaptée ou par recours à des tiers 1.8 Mettre en œuvre des méthodes et outils d'accompagnement adaptés pour permettre à la personne de réaliser ses activités 1.9 Identifier, sélectionner et utiliser les aides techniques, les outils spécifiques et les modalités d'apprentissage adaptés pour développer ou maintenir l'autonomie de la personne accompagnée 1.10 Mobiliser les activités quotidiennes pour favoriser la relation dans l'accompagnement 1.11 Aider la personne à exprimer ses attentes et ses choix à l'occasion de temps et/ou activités propices à l'expression 1.12 Appliquer les principes et les éléments d'hygiène de base pour la réalisation des interventions de soutien 1.13 Reconnaître les signes non verbalisés de la douleur 1.14 Identifier les risques de la vie quotidienne et donner l'alerte en temps opportun 1.15 Préparer et accompagner les changements dans la vie de la personne pour anticiper leurs conséquences 1.16 Prendre appui sur les décisions prises en équipe pluridisciplinaire pour l'accompagnement de la fin de vie
Bloc 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité	2.1 Organiser la logistique d'un lieu et réaliser son intervention en utilisant les moyens permettant l'accompagnement au quotidien dans les conditions optimales de sécurité 2.2 Organiser son intervention et prioriser les actions à conduire dans un contexte d'intervention donné 2.3 Appliquer les principes d'hygiène et de sécurité en fonction du contexte d'intervention 2.4 Repérer les situations à risque et participer à des actions de prévention des accidents du quotidien quel que soit le lieu d'intervention 2.5 Favoriser l'appropriation du cadre de vie ou du cadre d'accueil de la personne par un aménagement adapté 2.6 Adapter sa prestation à la présence de la personne accompagnée, de son entourage ou des autres professionnels 2.7 Appliquer les règles de tri sélectif et d'éco-responsabilité 2.8 Accompagner la personne dans ses activités ordinaires et la gestion de son quotidien
Bloc 3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne	3.1 Adopter une posture bienveillante à l'égard de la personne accompagnée et de son entourage 3.2 Gérer ses émotions face à la personne accompagnée, son entourage et les autres professionnels 3.3 Accompagner la personne dans sa participation aux activités collectives 3.4 Soutenir la personne dans son affirmation et son épanouissement 3.5 Sélectionner des activités en prenant en compte les attentes et l'expression des besoins de la personne dans le cadre du projet personnalisé, en lien avec le projet de service 3.6 Utiliser les activités de groupe pour susciter la participation et/ou prévenir l'isolement et/ou développer l'expression de soi en fonction des lieux d'intervention 3.7 Repérer et prévenir le risque d'isolement de la personne et favoriser l'inclusion dans son environnement 3.8 Identifier, gérer les situations de conflit et en référer à son équipe en cas de risque 3.9 Accompagner la personne dans le respect de sa relation avec sa famille, son entourage, les représentants légaux et les autres professionnels 3.10 Adapter sa communication avec la famille et l'entourage dans la limite de ses attributions 3.11 Coopérer avec la famille et l'entourage pour l'intégration sociale et citoyenne de la personne et se situer en tant qu'interface 3.12 Faciliter la vie sociale et citoyenne de la personne 3.13 Identifier l'apport et les effets des activités au regard des objectifs et des critères d'évaluation

<p>Bloc 4 :</p> <p>Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention</p>	<p>4.1 Identifier son cadre d'intervention pour se situer en tant que professionnel de l'accompagnement social : cadre légal, dispositifs, acteurs et réseaux</p> <p>4.2 Prendre en compte les dimensions éthiques et déontologiques de son intervention</p> <p>4.3 Mobiliser les connaissances théoriques et pratiques pour se positionner dans le projet de la personne</p> <p>4.4 Organiser et assurer le suivi de son intervention en fonction des objectifs définis dans le projet personnalisé</p> <p>4.5 Se questionner sur sa posture professionnelle</p> <p>4.6 Identifier, proposer et mettre en œuvre des actions de prévention</p> <p>4.7 Participer à l'accueil et/ou à l'accompagnement des stagiaires et des nouveaux professionnels</p> <p>4.8 Coconstruire avec la personne et les acteurs le projet personnalisé</p>
<p>Bloc 5 - Travail en équipe pluriprofessionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne</p>	<p>5.1 Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication (y compris numériques), les informations et/ou données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des activités d'accompagnement de la personne</p> <p>5.2 Rechercher, organiser et hiérarchiser les informations nécessaires à l'accompagnement de la personne</p> <p>5.3 Transcrire les données recueillies, transmettre, par la ou les modalités de communication les plus appropriées, les informations, observations relatives à la personne, à son environnement et à la réalisation d'une activité d'accompagnement</p> <p>5.4 Analyser les situations, relayer des informations pertinentes et proposer des actions en lien avec le projet personnalisé</p> <p>5.5 Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité et de gestion des risques</p> <p>5.6 Identifier son propre champ d'intervention au regard des fonctions et activités de chaque professionnel et des lieux et situations d'intervention</p> <p>5.7 Organiser sa propre activité au sein de l'équipe pluriprofessionnelle en s'inscrivant dans la planification de l'ensemble des activités et des changements prévisibles</p> <p>5.8 Organiser et prioriser son activité pour répondre aux besoins d'une personne ou d'un groupe de personnes dans un contexte susceptible de changer</p> <p>5.9 Contribuer à l'élaboration, à l'évaluation et à l'adaptation des projets personnalisés d'accompagnement</p> <p>5.10 Repérer, signaler et déclarer les événements indésirables et transmettre les informations appropriées</p> <p>5.11 Apporter une contribution à l'évaluation des pratiques en équipe pluriprofessionnelle et à la démarche qualité et à la gestion des risques</p> <p>5.12 Evaluer sa pratique, repérer les axes d'amélioration et ses possibles besoins en formation</p> <p>5.13 Proposer des actions d'amélioration contribuant à la qualité, à la gestion des risques et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences</p>